

Paris, le 28 janvier 2020

Bilan semestriel du contrat de liquidité sur la valeur ADA avec le GROUPE ROUSSELET contracté avec Exane BNP Paribas.

Au titre du contrat de liquidité confié par la société GROUPE ROUSSELET à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 31 Décembre 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

. 14273 titres ADA
. 119469 €

Au cours du 2ème semestre 2019, il a été négocié un total de :

A l'achat, 6039 titres, pour un montant de 63907 € (274 transactions).
A la vente, 4234 titres, pour un montant de 44987 € (229 transactions).

Il est rappelé que :

1- lors du précédent bilan semestriel au 30 juin 2019, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 12468 titres ADA
. 125379 €

2- Au cours du 1er semestre 2019, il a été négocié un total de :

A l'achat, 2163 titres, pour un montant de 21685 € (191 transactions).
A la vente, 2436 titres, pour un montant de 23545 € (191 transactions).

3- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 12 991 titres ADA
. 121 643 €

Identité du déclarant :

GROUPE ROUSSELET (anciennement dénommée G7)
Société par actions simplifiée au capital de 22.358.910 euros
Siège social : 22-28 rue Henri Barbusse, 92110 Clichy
388 718 496 RCS Nanterre